

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

**Point 1 Statutaire**

- Présence de 5 municipaux, du boursier et de 31 conseillères et conseillers.
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2014.

**Point 2 Préavis 05-2014 Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2013.**

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

**Point 3 Préavis 06-2014 Demande de dépense extrabudgétaire de CHF 20'000.00 pour l'acquisition de la parcelle 582 de L'Isle.**

- le dit préavis est accepté à une large majorité (28 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention).

**Point 4 Elections du bureau**

Présidente:	Isabelle Despland
Vice-Président:	Daniel Pasche
Scrutatrices :	Nathalie Odin et Nicole Pittet
Scrutatrice et scrutateur suppléant-es :	Martine Vantalou et Denis Baudat

**Point 5 Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours**

- PGA : la commune de L'Isle atteint la limite de son crédit dans le cadre du plan général d'affectation. Pour répondre aux nouvelles contraintes imposées par le canton, la Municipalité doit prévoir un complément de crédit et présentera un préavis y relatif. M. Chollet demande s'il y a eu une première réponse à l'examen préalable, car selon les informations données par Mme de Quattro lors de l'assemblée de la CVI en mai dernier, les demandes d'examen préalable déposées avant mai 2014 n'auront pas à subir les restrictions de la nouvelle ordonnance d'application de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire). M. Nicolas confirme que le projet a été soumis à un premier examen préalable, duquel ont découlé de nombreuses corrections et modifications. Pourtant la LAT est à considérer dans le PGA de la commune de L'Isle. M. Chollet demande à la Municipalité de s'informer au SDT (service du développement du territoire) à ce sujet.

**Point 6 Communications du Bureau**

- Dates des prochains Conseils : **les mardis 28 octobre et 9 décembre 2014.**
- Course du conseil : Mme Despland demande aux Conseillères et Conseillers de retourner leur bulletin d'inscription pour la sortie du Conseil qui aura lieu le samedi 23 août 2014.

**Point 7 Communications de la Municipalité**

- Passage piétons : un avant-projet pour la sécurisation du passage piétons sur la route du Mollendruz est proposé par la maison Mosini et Caviezel. Il comprend un trottoir

contournant le Grütli, deux nouveaux passages piétons de chaque côté du carrefour et une partie réservée pour les places de parc du tea-room. Les coûts des travaux sont estimés à 350'000 CHF.

- Compostière : un container à gazon en libre service sera installé début juillet à BASECO. Les horaires d'ouvertures de la compostière sont modifiés.  
Ouverture en hiver : le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30.  
Ouverture en été : le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 17h.
- Mauraz : une approche de fusion entre les deux communes est actuellement en discussion.

## Point 8 Propositions individuelles

### Passage piétons et projet au carrefour du Grütli

En complément à l'avant-projet présenté, M. Jürg Hostettler propose d'ajouter une barrière le long de la route du Mollendruz. Le passage par le talus, emprunté par les écoliers, se révèle être un raccourci dangereux. M. Hostettler suggère de programmer une nouvelle prévention routière dans les classes.

M. Guignard souhaite savoir si la proposition du giratoire était un avant-projet ou un projet. M. Bapst répond que l'avant-projet du giratoire avait été discuté il y a une dizaine d'années, sans avoir été voté ni accepté par le Canton. La solution présentée en début d'année 2014 est quant à elle un projet.

M. Genoud remercie la Municipalité pour la nouvelle étude au carrefour du Grütli. Il se demande pourtant, si, en attendant les travaux, la possibilité d'effectuer des marquages au sol (par exemple une ligne continue sur la route du Mollendruz) ne serait pas envisageable, afin d'empêcher les dépassements dans cette zone. M. Bapst répond que la Municipalité est dans l'attente d'une offre afin de rafraîchir les marquages au sol de la Commune.

### Tentures au château

M. Gabioud, président de l'association d'Achisle, annonce une bonne nouvelle : les cuirs de cordoue originaux seront posés et restaurés dans le salon du château de L'Isle. La somme de 120'000 CHF indispensable aux travaux a presque été atteinte, grâce aux soutiens de la Confédération, du Canton et de diverses associations et fondations suisses.

Mme Delabays se demande de quelle manière ces cuirs seront mis en valeur. M. Gabioud répond que le salon restera un lieu de vie ouvert aux expositions et autres événements. Les cuirs feront partie du patrimoine du château et les connaisseurs viendront probablement de loin pour les voir. Il ajoute que tout le monde est bienvenu comme membre Achisle et rappelle qu'il y a encore quelques places pour participer au « sentier gourmand » organisé en collaboration avec l'association « La Chaux 2000 ».

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'Assemblée. La séance est levée à 22h15.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire





Isabelle Despland

  
Diana-Alice Ramsauer